

Du père au mari
et retour

Les armoiries des
femmes au Moyen Age

*

Michel Pastoureau, conférence aux
Ymagiers (IRHT / CNRS) le 9 avril 2021

Les armoiries sont des signes d'identité. Elles apparaissent dans plusieurs régions d'Europe occidentale vers le milieu du XIIe siècle, et sont le résultat de la fusion en un seul système de différentes pratiques antérieures, toutes liées à l'expression de l'identité.

La mise en place de ce nouveau système s'est étendue sur trois générations. Il faut attendre les années 1230 pour qu'il se stabilise et fonctionne de manière « classique ».

Les femmes adoptent des armoiries assez tôt, dès les années 1160-1180, mais n'en font un usage courant qu'à partir du milieu du XIIIe siècle. Elles portent d'abord les mêmes armoiries que leur père. Par la suite, celles qui sont mariées leur associent celles de leur époux. D'abord sur un second écu, puis sur le même écu divisé verticalement en deux moitiés. Cette division verticale s'appelle un « parti ».

Armes du père seules



Iseut, fille de Jean de Dol,
épouse d'Asculphe de Soligné
(1183)

Dol : un fretté sous un chef
Soligné : un écartelé plain

Dom Lobineau
Histoire de Bretagne,
Paris, 1707, t. II, planche II



Armes du père seules

Pétronille, fille de
Guy de Juilly (†1232)
et épouse (en 1218)
de Guy de Joinville
(†1248)

Sceau appendu à une
charte de 1222

Juilly : d'azur à la croix recerclée
d'argent

Joinville : d'azur à six broyes d'or

Paris, Arch. nat.,
Sceaux D 2511

Armes du mari seules : une exception ?

Alix de Thouars, héritière du duché de Bretagne, et son mari Pierre de Dreux. Avant ce dernier, les comtes-ducs de Bretagne n'ont pas d'armoiries. L'hermine présente dans l'écu de Pierre n'a absolument rien de breton.

Chartres, transept sud, vers 1217-1223 ?
(Delaporte et Houvet, baies 124 et 126)



Armes du père et du mari



Ida (1160-1216),
fille de Mathieu comte de Boulogne
épouse de Renaud de Dammartin

Contre-sceau d'Ida
date de l'acte : 1201

Paris, Arch. nat., Sceaux D 863
1058 et 1059

Boulogne

Dammartin



Sur un sceau, l'usage habituel est de placer les armes du père sur la droite (pour le spectateur) et celles du mari sur la gauche. Quand on utilise la langue du blason, il faut bien préciser les emplacements car les termes prêtent à confusion : « à droite » se dit « à senestre » et « à gauche », « à dextre ».

Contrairement à une idée trop souvent affirmée, il n'y a pas de place d'honneur.

C'est l'association de ces deux écus qui constitue les armoiries d'une femme mariée.

Quand le père ou le mari possède plusieurs écus, ceux-ci se disposent de différentes manières sur le sceau et le contre-sceau. Il n'y a pas de règle, seulement des usages.



Armes du père (à droite pour le spectateur) et du mari (à gauche)

Sédille, fille de Gui IV de Chevreuse, épouse (1263)
Guillaume de Surgères

Chevreuse : d'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre aiglettes d'azur

Surgères : de gueules fretté de vair

Sceau appendu à un acte daté de 1290
Paris, Arch. nat.
Sceaux D 1832

Jeanne, fille de Jean de Chatillon comte de Blois, et épouse de Pierre comte d'Alençon et de Valois

Les armes de son père et de son mari figurent très normalement sur son sceau, mais sur son contre-sceau, Jeanne, qualifiée de « fille du comte de Blois », place les armes de sa mère, Alix de Dreux-Bretagne. C'est l'un des plus anciens exemples connus d'armes maternelles reprises par une fille.

Date de l'acte : 1271
Paris, Arch. Nat.,
Sceaux D 887 et 887 bis



Marie de Mercoeur,
fille de Béraud VIII de
Dampierre seigneur de
Mercoeur, épouse
de Jean comte de Joigny
(1280)

Arch. nat., Sceaux D 522 et 522bis



Mercoeur-Dampierre / Joigny



Vers le milieu du XIIIe siècle apparaît une formule nouvelle pour représenter les armoiries d'une femme mariée : au lieu de deux écus, un seul mais divisé verticalement. Dans les deux moitiés ainsi créées sont placées les armes du père (à droite pour le spectateur) et du mari (à gauche).

Ici encore, il n'y a pas de place d'honneur.

Cette nouvelle formule se répand dans la seconde moitié du XIIIe siècle et s'impose au XIVe. Elle reste la formule la plus répandue, avec différentes variantes, pour représenter les armoiries d'une femme mariée jusqu'au début de l'époque moderne en France, en Angleterre, en Ecosse, aux Pays-Bas et dans les zones limitrophes.

Un des plus anciens exemples d'écu parti :
contre-sceau de Marie de Brabant, fille de Henri III duc de
Brabant et femme de Philippe III roi de France (1278)
Paris, Arch. nat., Sceaux D 155 bis

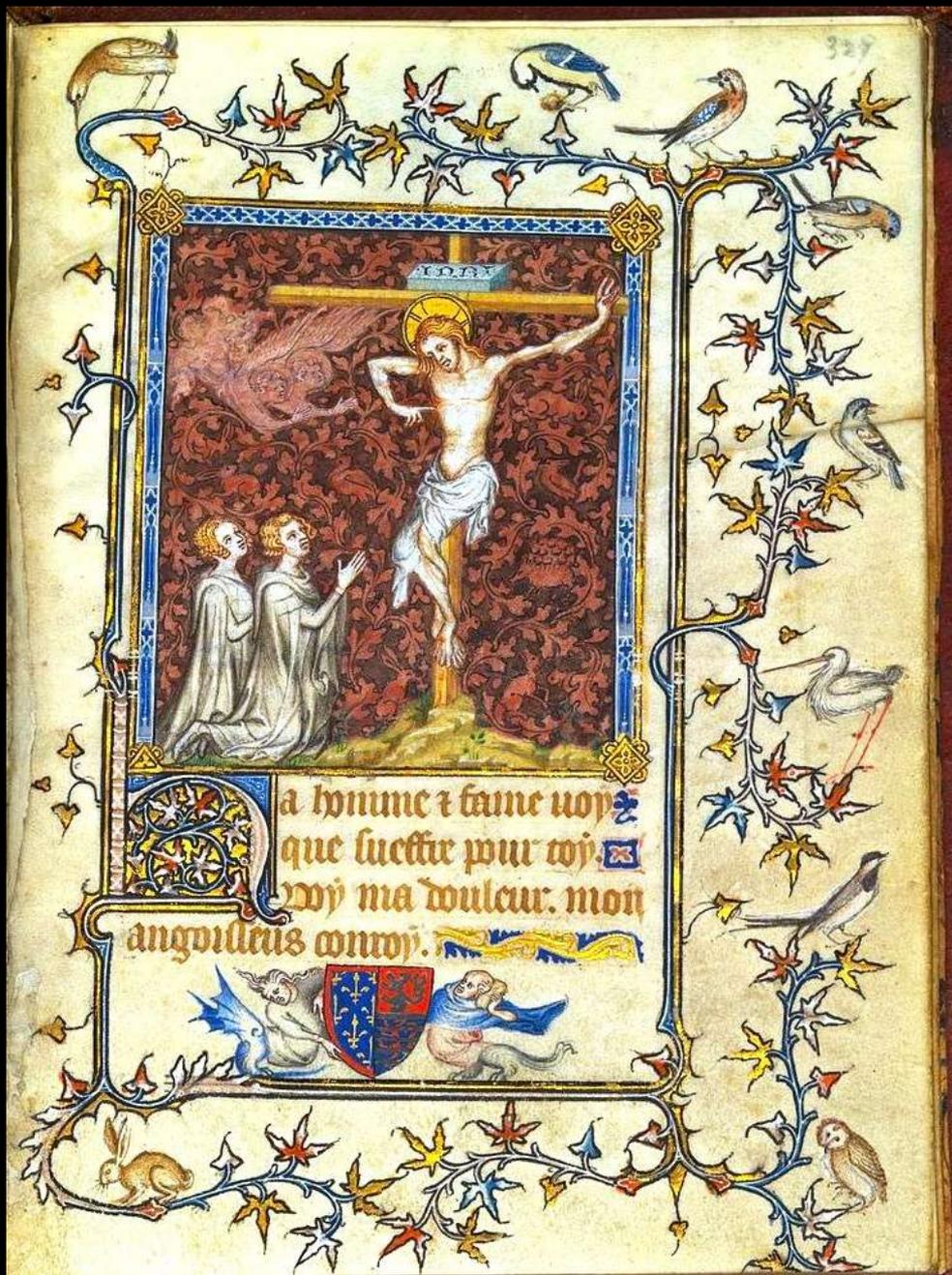




Contre-sceau
de Mahaut, fille
de Robert II
d'Artois
(1269-1329),
épouse d'Otton IV
comte de
Bourgogne
(1240-1303)

Date de l'acte :
1290

Paris, Arch. nat.,
Sceaux, A 20 bis



Psautier de Bonne, fille de
Jean de Luxembourg roi de
Bohème, et épouse de Jean
duc de Normandie, fils aîné
du roi de France
(vers 1348-1349)

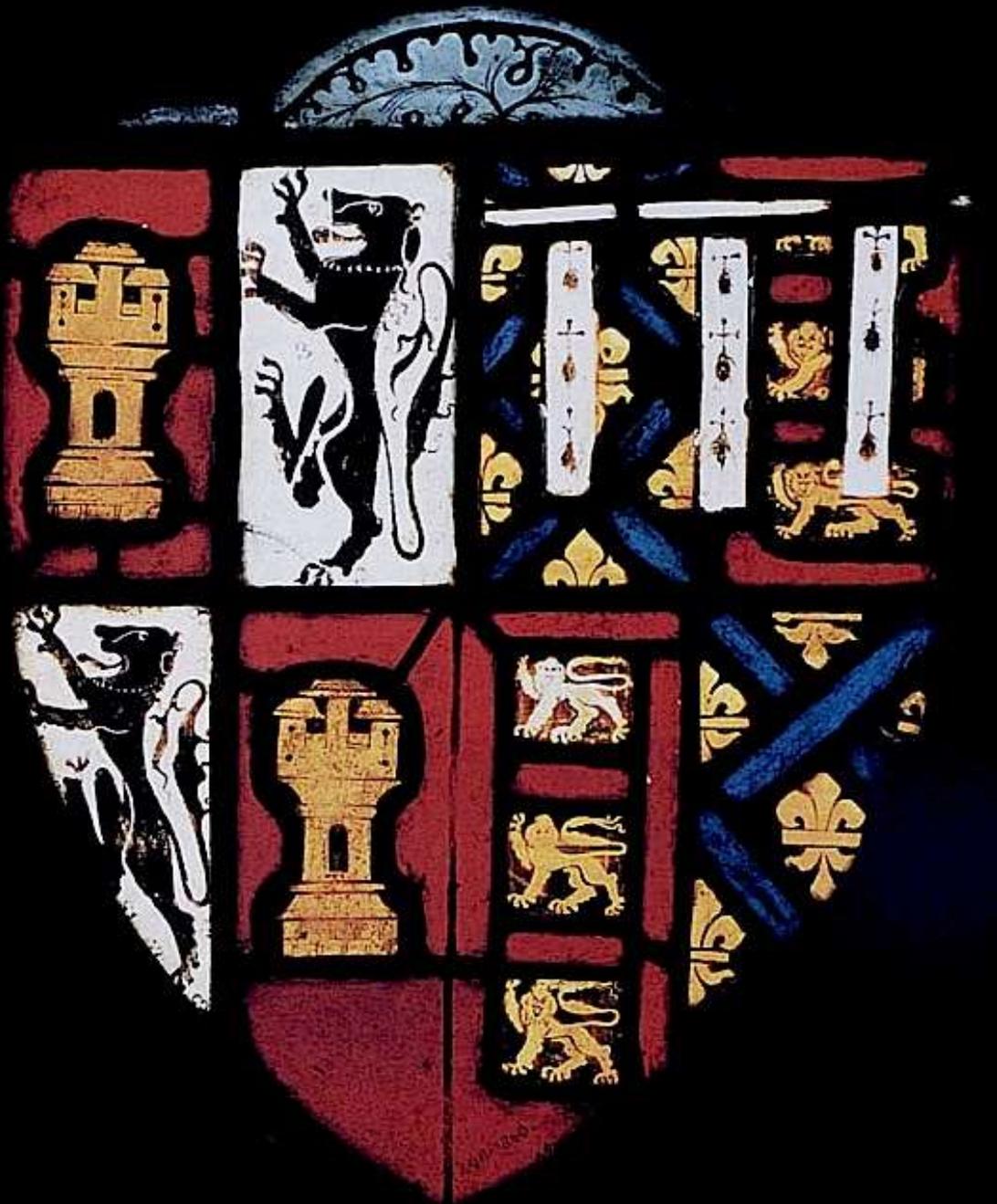
New York, MET
The Cloisters,
MS 69.86, fol. 327



Le psautier aux armes de Bonne de Luxembourg (image précédente) est un bon exemple d'une erreur trop fréquemment faite depuis le milieu du XIXe siècle : identifier un écu parti comme appartenant à un couple alors qu'il s'agit de celui d'une femme mariée.

Voir un couple agenouillé au pied de la croix et reconnaître dans l'écu les armes de Jean duc de Normandie (à gauche) et de Jean de Luxembourg (à droite) a fait croire que l'écu était commun au mari et à l'épouse alors qu'il est celui de l'épouse seule.

C'est là une erreur fréquente. Quand on représente les armoiries d'un couple, on représente toujours deux écus, jamais un seul. Bien des catalogues sont à corriger et des attributions, à revoir (manuscrits enluminés, émaux, vitraux, ivoires, tapisseries, etc.).



Catherine de Lancastre
(1373-1418)
fille de Jean de Gand, duc
de Lancastre, et épouse de
Henri III roi de Castille

(vers 1390)

Londres,
Victoria & Albert Museum,
provenance controversée

La forme de l'écu

Dans le courant du XVe siècle apparaît une mode nouvelle qui perdure à l'époque moderne : inscrire les armoiries d'une femme dans un écu en losange.

Ce n'est qu'une mode, pas une obligation. Bien des femmes portent des armoiries nullement inscrites dans un losange, et certains hommes, notamment des ecclésiastiques, usent d'armoiries placées dans un losange.

En héraldique, la forme de l'écu n'a aucune signification. Tout est possible : carré, rectangle, ovale, losange, cercle, étoile, cartouche, bouclier, bannière, etc. Même un manteau ouvert peut constituer le périmètre d'un écu parti (voir les images suivantes).



Armoiries
de Marie de Looz-
Heinsberg
(1426-1502)
épouse (1440) de
Jean IV comte de Nassau
(1410-1475)

Armorial Nassau-Vianden
La Haye, KB, sans cote
folio 20
(vers 1485-1495)



Charles Quint et sa sœur Eléonore

Agée de neuf ans,
celle-ci n'est pas
mariée. La partie
gauche de son
écu, destinée à
recevoir les armes
de son futur mari,
est laissée vierge

Partie d'un triptyque
anonyme
(1507)
Vienne,
Kunsthisto-
risches Museum

Couronnement de Marie de Brabant, reine de France (1275)

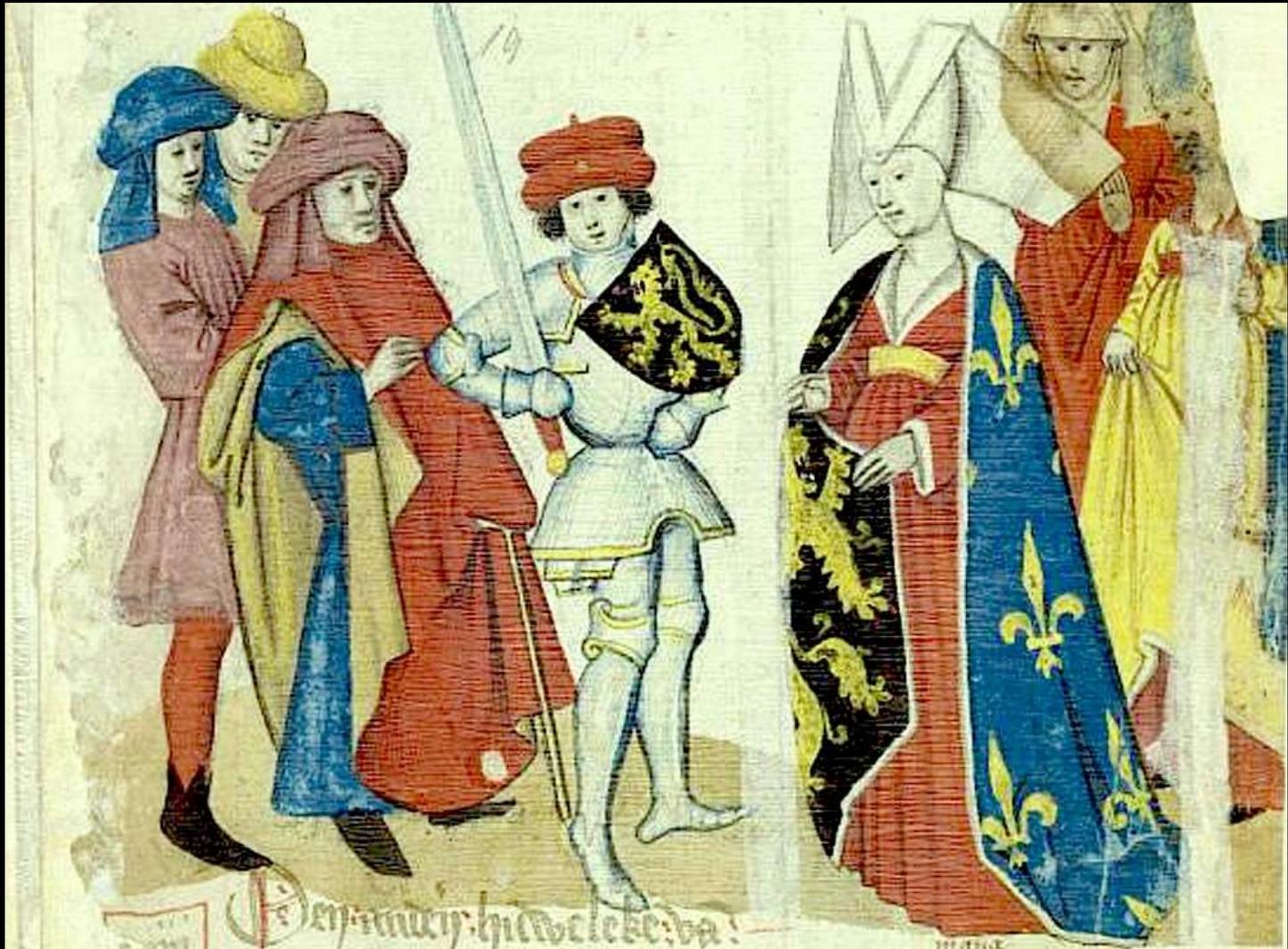
Jan van Boendale, *Brabantsche yeesen*

Bruxelles, BR, Ms. IV 684, folio XXII (vers 1465-1470)



Marie de France, fille de Philippe Auguste, épouse en 1213
Henri Ier duc de Brabant

Jan van Boendale, *Brabantsche yeesen*
Bruxelles, BR, Ms. IV 684, folio XVIII (vers 1465-1470)



Armoiries imaginées pour des femmes qui n'en ont jamais portées



Les trois filles de
Geoffroi le Barbu,
duc de Basse-
Lorraine
(1060-1139)

Adélaïde (†1151) épouse
d'Henri Ier roi
d'Angleterre

Ida († vers 1140) épouse
d'Arnould Ier comte de
Clèves

Clarisse († vers 1135)
moniale

Bruxelles, BR, Ms. IV 684,
folio XI (vers 1465-1470)



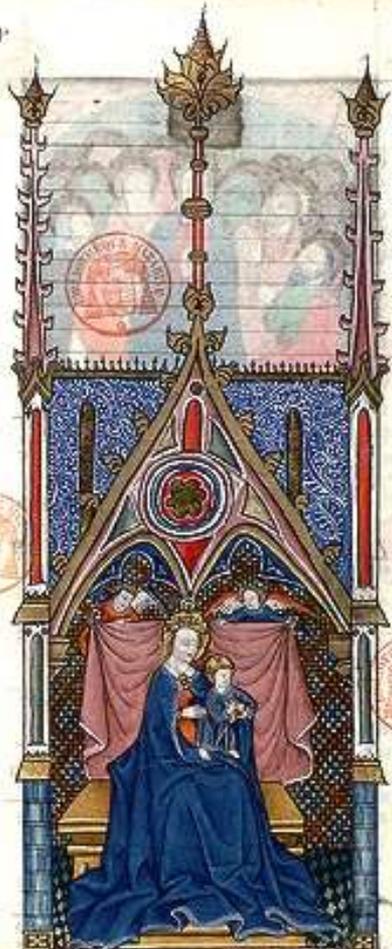
Edmund earl of Arundel
(1327-1377)
et son épouse
Sibil of Montagu,
fille de
William of Montagu,
earl of Salisbury

The Salisbury Roll
(v. 1483-1485)

Londres, The British Library
MS. Add. 45133
folio 55

que regardes vous et quel ouïe ad tel desirer de par
les vous de chi ne nasteries mie plus qual raien que
s'ouuerainent. Car il leuon en tel maniere con
bons ten aies bon aier et chiel boue en le sui du
moide et d'ul li ch. en hie et descendre en l'air
et li appouerou les nues. Et auis ad tue d'ul
en le sui de les cunangilles li desceple repouerent
en chiel. n' g'ant. toue souuerain d'eu et d'ou
est tous iours et temple l'ouuerent demissent
dieu et attendoient le s' eger. et d'ul li ad
chiel qui leur estoit p'ouuerus. Et qui il leuēt
recheu il sen adceut. et d'ul. marc par. toue
p'cedue et uie fars pouuerent et adremon
leur p'oles par les signes et les miracles qui
leur p'oules enleuoient. Et noies chi que
gude fu transfures et p'oues b' chiel. h'el'os
n'ie plus en bug quar de fu. Et sic p'ouon
par le propre l'eu.

Chi fuit li hystoire euanaglique.



Antoine de Crèvecoeur
(1438-1493)
et ses deux épouses :
Jeanne de Bernieulles (†1472)
et Bonne de La Vieville (†1507)

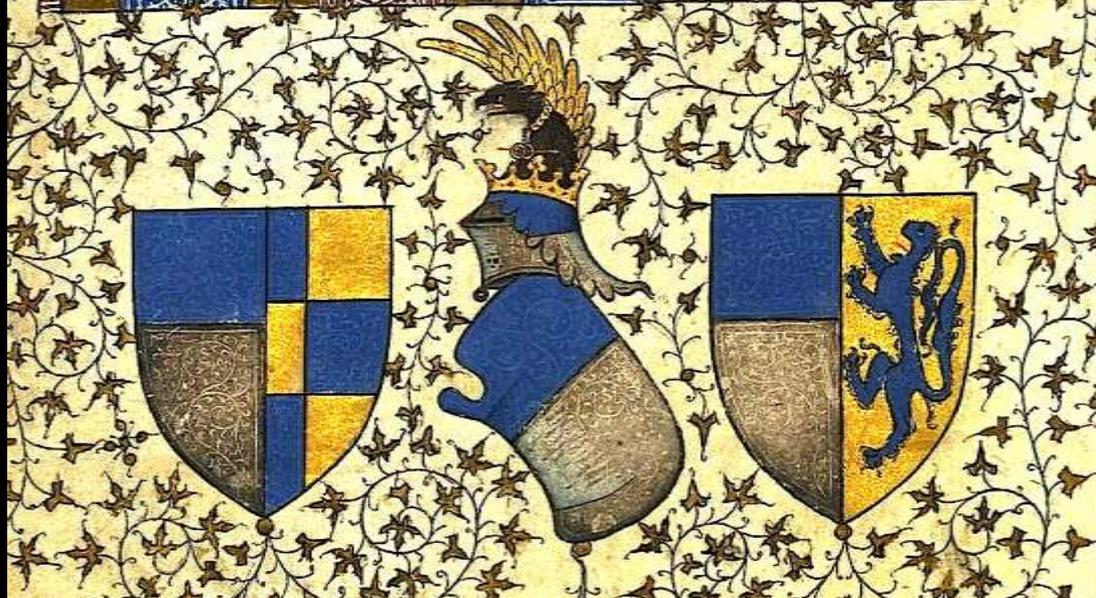
Sur une *Bible historiale*
copiée et peinte
vers 1440-1445

Paris, Bibl. Mazarine,
ms. 312, fol. 237



En haut :
armoiries des
Neuf Preuses

En bas :
armoiries de
Thomas III de Saluces
(1356-1416)
entourées de celles de
sa mère Béatrice de
Genève et de son épouse
Marguerite de Roucy



Thomas de Saluces,
Le Chevalier errant
(1403-1404)
Paris, BNF,
ms. fr. 12559, folio 125 verso

Exemple d'armoiries
imaginaires :
Penthésilée
reine des Amazones

Christine de Pisan,
Epître d'Othéa,
vers 1410

Londres, B.L.
MS Harley 4431,
folio 103 verso



texte . 15 .

Armes de Marie de Blois (vers 1340-1404), femme du
duc Louis Ier d'Anjou, et de son fils cadet Charles III
comte du Maine (1380-1404)

Livre d'heures, vente Christie's, Londres, 16 mai 1984



Dans un écu parti, les deux armoiries réunies peuvent être représentées en entier ou bien seulement réduites à leur moitié. Il n'y a pas de règle : tout dépend de l'espace disponible, de la lisibilité de l'ensemble et des figures en présence.

Quand on a affaire à deux moitiés d'armoiries réunies en une seule, il est d'usage de dire que l'écu est « mi-parti » ; quand chacune des armoiries est figurée en entier, il est simplement « parti ».

Il n'est pas rare que dans une moitié de la partition les armoiries soient figurées en entier et dans l'autre, réduites à leur moitié. Certaines figures se coupent facilement en deux et d'autres non.

Comme toujours en héraldique, il n'y a pas ici de règle impérative, seulement des usages plus fréquents que d'autres.



Exemple d'écu mi-parti

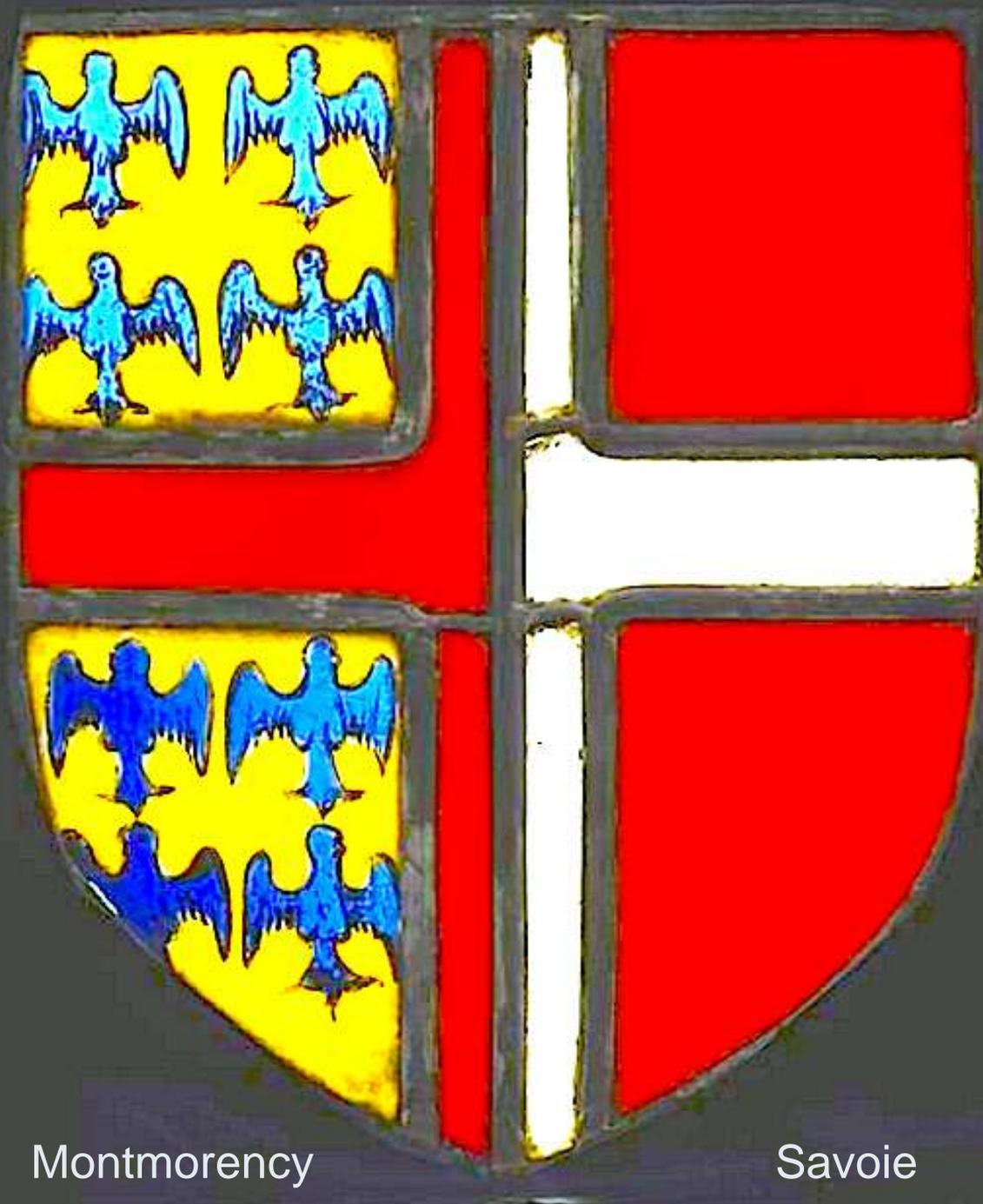
Armoiries de Jeanne de
Ghistelles (†1521)
épouse de Louis d'Halluin,
seigneur de Piennes
(vers 1460-1519)

Fragment d'une clef de voûte armoriée
provenant de l'ancienne église d'Auteuil
(fin XVe siècle)
Paris, Musée Carnavalet*

Halluin-Piennes : d'argent à trois lions
de sable, à l'écusson d'or à la fasce de
sable accompagné de six billettes du
même

Ghistelles : de gueules au chevron
d'hermine accompagné de trois étoiles
d'or

*Notice détaillée [en ligne](#).



Montmorency

Savoie

Exemple d'écu
mi-parti :

Madeleine de Savoie
(1510-1586)
épouse
du connétable
Anne de Montmorency

Vitrail dans la collégiale
Saint-Martin de
Montmorency
(vers 1527-1528)

Tous les écus partis ou mi-partis n'appartiennent pas à des femmes. Une telle disposition permet de combiner deux armoiries en une seule, quels qu'en soient le possesseur et la raison.



Armoiries familiales et
armoiries de fonction

Hugues Gilles
bailli du comté de
Champagne
(1231)

Paris, Arch. Nat.,
Sceaux D 5165



Un écu, deux
armoiries :
parti aux armes du
royaume latin de
Jérusalem et de la
maison comtale
d'Anjou

Salut d'or
de
Charles d'Anjou
frappé à Naples en
1278

Paris, BNF,
Cabinet des médailles



Armes légendaires
attribuées à Charlemagne
(qui n'a évidemment jamais
porté d'armoiries) :
un écu mi-parti des armes
du Saint-Empire et du
royaume de France

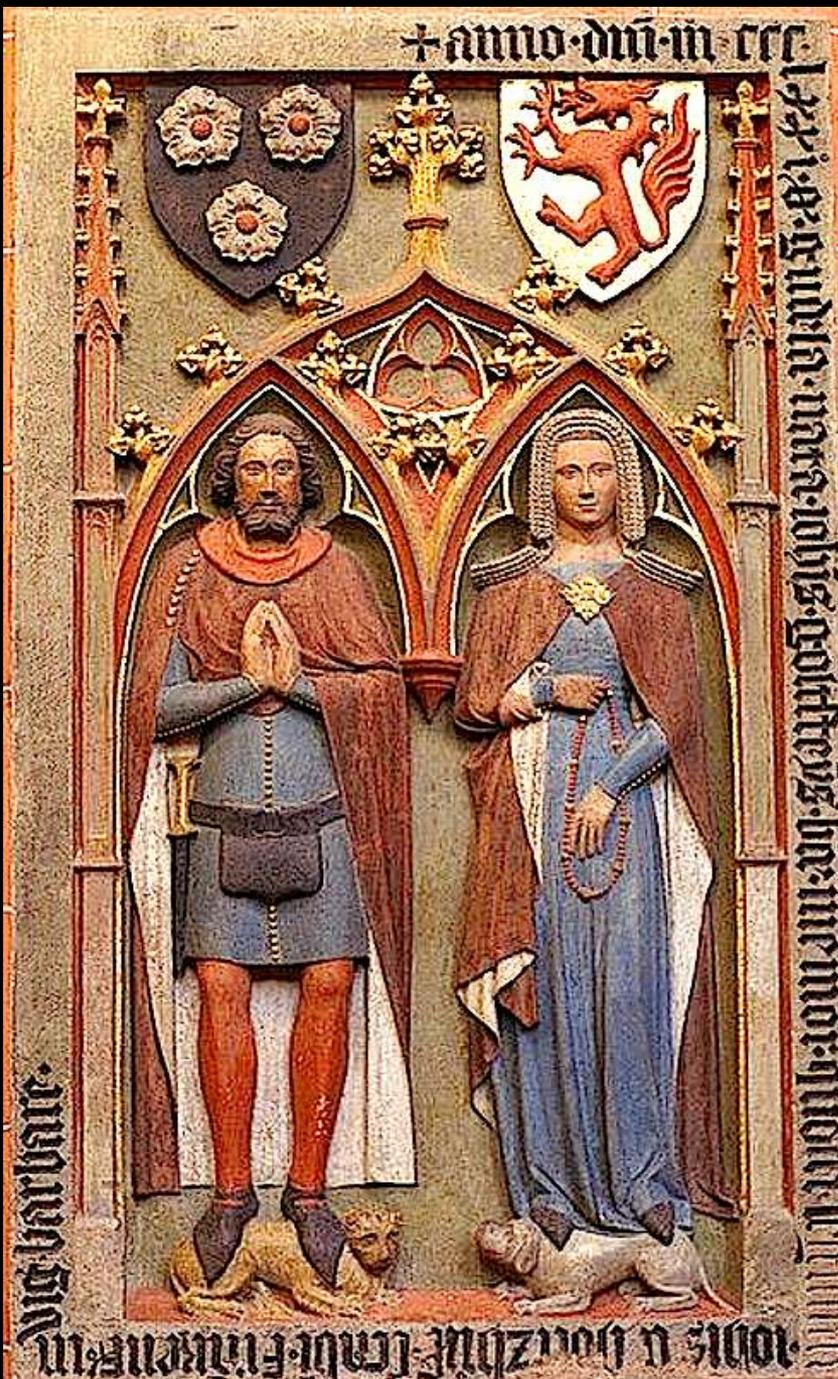
Charlemagne
dans la série des Neuf Preux

Saluzzo,
Castello della Manta,
Sala baronale
(vers 1411-1416)

Les usages héraldiques ne sont pas les mêmes dans toute l'Europe occidentale. Ce qui précède concerne essentiellement la France, l'Angleterre, l'Ecosse, les Pays-Bas du Nord et du Sud ainsi que les zones limitrophes.

Dans la plupart des régions germaniques de l'Empire, les armoiries appartiennent le plus souvent à la parenté large : tous les membres d'une même famille portent les mêmes armoiries. Les femmes conservent les mêmes armes que leur famille paternelle leur vie durant, qu'elles soient ou non mariées.

En Italie, les principautés suivent en général les usages français et les cités ou républiques, les usages d'Empire. Mais il existe de nombreuses exceptions. En Espagne et au Portugal, les usages varient également selon les royaumes et les provinces. Il est fréquent, à partir du XIV^e siècle, qu'un homme ou une femme associe dans un même écu ses armes paternelles et maternelles.



Pierre tombale de Johann von Holzhausen (1343-1393) et de son épouse Guda von Goldstein (vers 1345-1371)

Chaque membre du couple porte les armes de sa famille et n'en change pas à l'occasion du mariage.

Frankfurt am Main
Kaiserdom St. Bartholomäus

Jakob Heller et son épouse Katharina Melem

Albrecht Dürer (atelier ?) et Mathias Grünewald,

Der *Heller-Altar* (vers 1507-1509)

Frankfurt am Main, Historisches Museum



Plat en céramique de grand feu aux armes d'Isabelle, fille d'Hercule Ier d'Este, duc de Ferrare, et épouse de François II de Gonzague, marquis de Mantoue
Attribué à Nicolò da Urbino, vers 1525. Paris, Louvre, OA 10038



Attention aux brisures, souvent peu lisibles

En héraldique il faut être attentif aux détails. Sur l'image suivante il semble que le mari et la femme portent les mêmes armoiries. Il n'en est rien. Chaque écu comporte sur sa partie droite une croix. Mais sur le sceau du mari, la croix est chargée de cinq coquilles (armes des Grailly) alors que sur le sceau de l'épouse elle en est dépourvue (armes des Castelbon).

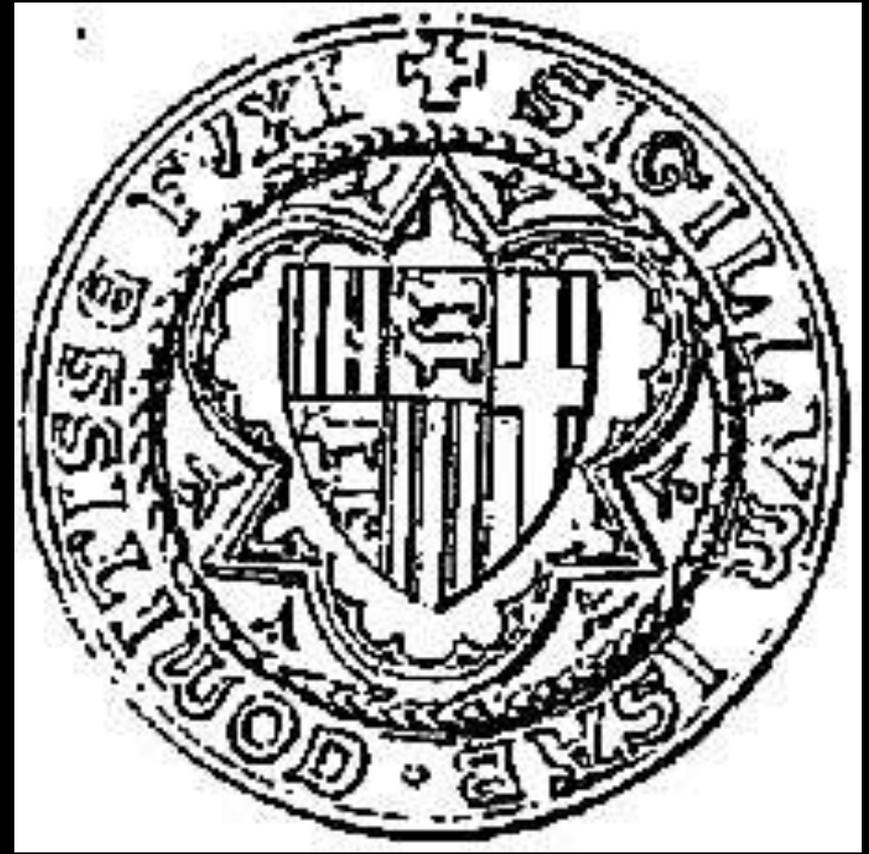
Sur l'exemple suivant, les armes d'Hélène de Laval montrent deux quartiers *d'azur à trois fleurs de lis d'or*. Mais l'un ne comporte rien d'autre, tandis que le second est brisé d'une bande componée d'argent et de gueules. La présence de cette bande componée (brisure de la maison d'Evreux) interdit de réduire le parti en un mi-parti, ce qui a été fait pour les armes de son mari, Jean de Derval.

Sceau d'Archambault de
Grailly, comte de Foix,
vicomte de Béarn
(1330-1412)

Sceau d'Isabelle de Castelbon
(1360-1428),
épouse d'Archambault de
Grailly, comte de Foix



Grailly : D'or à la croix de sable
chargée de cinq coquilles d'argent



Castelbon : D'azur à la croix
d'argent

Armoiries de Jean de Derval et de son épouse Hélène de Laval

Pierre Le Baud, Chroniques et histoire de Bretagne, v. 1480-1482

Paris, BNF, ms. fr. 8266, fol. 5 (Jean de Derval) et 344 verso (Hélène de Laval)



Bibliothèque aux armes Chourses-Coëtivy

Les armoiries présentes sur les 55 manuscrits conservés sont uniquement celles de Catherine de Coëtivy (1460-1529)

filie d'Olivier de Coëtivy et de Marie de Valois, et épouse (1478) d'Antoine de Chourses († vers 1485). Ce ne sont pas les armoiries d'un couple. Quant aux armes d'Antoine, elles ne sont jamais représentées.

La licorne est l'emblème traditionnel des veuves qui ne souhaitent pas se remarier. Catherine est restée veuve 44 ans.

Martin le Franc, *Estrif de Fortune*
Chantilly, ms. 295, fol. 1



Chantilly, ms. 776 , fol. 155

Bien que différents de forme, ces trois écus appartiennent à la même personne : Catherine de Coëtivy. Ces armoiries sont bien les siennes et non celles de son mari, encore moins celles du couple.



Chantilly, ms. 295, fol. 1



Chantilly, ms. 495, fol. 2 verso



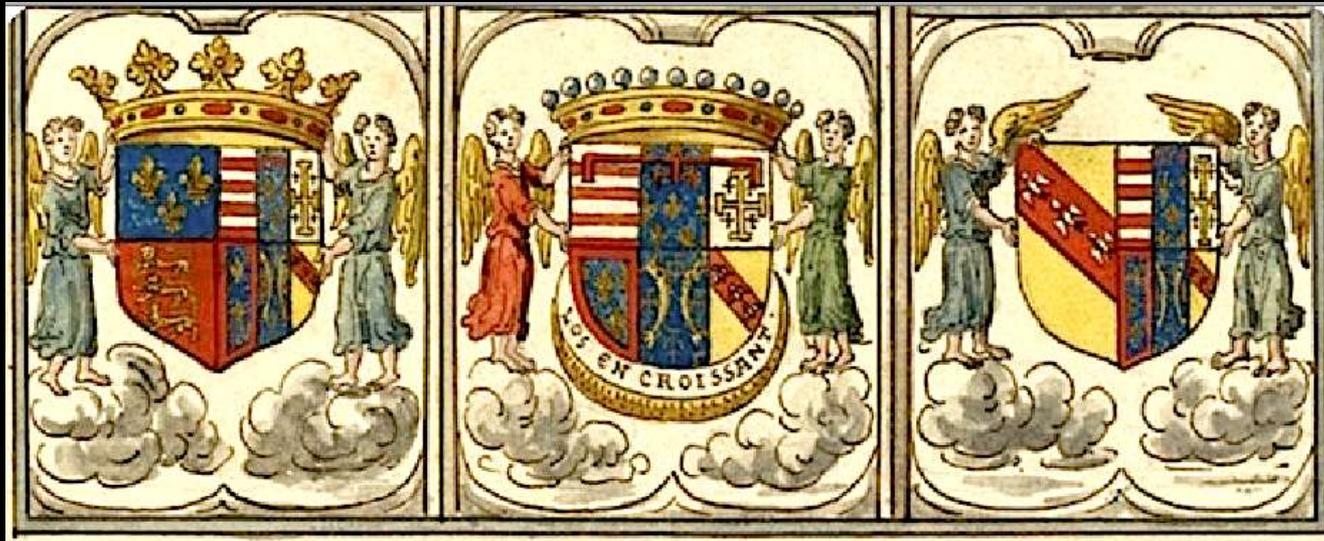
Faisons confiance aux relevés effectués par les érudits d'Ancien Régime : ils se trompent très rarement, comme le montre cet exemple.



Isabelle de Lorraine,
René d'Anjou
(en haut)
et trois de leurs
enfants (en bas) :

Marguerite épouse
du roi Henri VI
d'Angleterre

Jean duc de Calabre



Yolande épouse
Ferri II de
Vaudémont

Vitraux dans l'église de
La Baumette près
d'Angers,
dessins de Louis
Boudan pour François--
Roger de Gaignières

Conclusions

De ce qui précède, et qui ne concerne que le Moyen Age et que les cas les plus fréquents, on retiendra les idées suivantes :

- Une femme est plus fille qu'épouse. En héraldique, la filiation prime l'alliance.
- Quand on représente les armoiries d'un couple, il y a toujours deux écus.
- Il faut relativiser la notion de « place d'honneur », aussi bien dans l'écu qu'autour de l'écu. Il n'y a pas tant des places d'honneur que des habitudes de composition.
- Il faut faire confiance aux documents médiévaux, aux peintres d'armoiries, aux enlumineurs, aux artistes et aux érudits d'Ancien Régime : ils se trompent rarement.